



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## taxe générale sur les activités polluantes

Question écrite n° 53371

### Texte de la question

Mme Nicole Ameline attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les conséquences liées à l'élargissement de la TGAP aux consommations intermédiaires d'énergie afin de renforcer la lutte contre l'effet de serre et de mieux maîtriser les consommations d'énergie. Certaines entreprises, et notamment celles qui fabriquent des produits en terre cuite, ont un coût de fabrication élevé dû à une utilisation importante de matière énergétique (15 à 25 % suivants les produits). Cette nouvelle taxe, tout en réduisant leur compétitivité, vient s'ajouter à une progression du prix du gaz de 60 % en un an, et ne manquera pas de les pénaliser en terme de volume de vente et donc d'emploi. Aussi, elle lui demande quelles mesures il envisage de prendre pour permettre aux industries particulièrement consommatrices d'énergie de surmonter cette augmentation du coût de production, qui vient s'ajouter à l'alourdissement des charges salariales liées à l'application de la RTT.

### Texte de la réponse

L'extension de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) aux consommations intermédiaires de certains produits énergétiques, présentée en loi de finances rectificative pour 2000, répondait à la volonté du Gouvernement d'inciter les acteurs économiques à s'engager dans une démarche environnementale raisonnée. La finalité d'une telle mesure était de permettre une réduction conséquente des émissions de gaz carbonique en incitant les redevables de la taxe à mieux maîtriser leurs consommations d'énergie. Le Gouvernement poursuivra la démarche entreprise dans le cadre du plan national de lutte contre l'effet de serre afin de respecter nos engagements internationaux. Un nouveau dispositif tenant compte de la décision du Conseil constitutionnel sera proposé.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Nicole Ameline](#)

**Circonscription :** Calvados (4<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 53371

**Rubrique :** Impôts et taxes

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 novembre 2000, page 6296

**Réponse publiée le :** 30 juillet 2001, page 4391